

## **CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'USS ET D'UNIA : « PROGRAMME CONJONCTUREL – LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE », 20 JANVIER 2009**

---

Paul Rechsteiner, président de l'USS

### **Programme conjoncturel et conférence sur la crise**

Les chiffres qui tombent et la première vague de licenciements montrent que la crise financière et économique internationale commence à toucher l'économie suisse. Elle frappe déjà de plein fouet d'importants pans de l'industrie d'exportation et son impact sur l'économie intérieure n'est plus qu'une question de temps. Si l'on ne prend pas rapidement des mesures énergiques et d'un grand poids économique pour contrer cette évolution, nous assisterons bientôt à une violente montée du chômage, avec toutes les conséquences négatives que cela suppose pour les personnes touchées, leurs familles et l'ensemble de la société. Ce qui aura aussi de graves conséquences pour l'économie. En effet, un chômage élevé n'est pas uniquement synonyme de forte baisse du pouvoir d'achat (et des recettes des pouvoirs publics et des assurances sociales), mais représente aussi une lourde perte constante de savoir-faire et d'expérience professionnelle.

L'Union syndicale suisse (USS) et ses fédérations exigent que la crise soit d'abord combattue à l'aide d'un programme d'investissements représentant au moins un pour cent du produit intérieur brut (5 milliards ; l'USS a regroupé des projets qui se montent à près de 7 milliards). Ce programme doit permettre de décider d'investissements réalisables immédiatement dans des domaines favorisant une transformation écologique de l'économie. Au premier rang, on trouve des projets de promotion des transports publics qui peuvent être rapidement menés à bien, devaient de toute façon être réalisés, mais ont été ajournés, faute de moyens financiers. Ce programme d'investissements aura des effets très positifs sur la conjoncture, comme le montre l'étude du KOF, le Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique fédérale de Zurich, contrairement à ce que voudraient nous faire accroire certaines légendes. Ici, les critères déterminants sont, d'une part, l'efficacité conjoncturelle des projets et, de l'autre, l'importance qu'ils ont pour l'économie et la société suisse. Le programme proposé par l'USS satisfait à ces deux critères.

Ce programme d'investissements doit être complété sans tarder par d'autres mesures de lutte contre la crise et le chômage. En premier lieu, il faut immédiatement faire passer de 12 à 18 mois la durée du chômage partiel selon l'assurance-chômage. Pour les entreprises confrontées à une accalmie des commandes, cela leur garantira une certaine sécurité dans leur planification. Il est tout aussi urgent de faire en sorte que, durant cette baisse des commandes, l'on s'attaque au problème de la formation continue du personnel, un domaine négligé en période de haute conjoncture, et qu'en plus des moyens financiers de la formation professionnelle, on puisse recourir sans obstacle bureaucratique aux mesures du marché du travail de l'assurance-chômage. Les travailleuses et les travailleurs qui sont au bénéfice d'une bonne formation et se sont perfectionnés constituent en effet l'épine dorsale de l'économie suisse.

Mais au-delà, la Banque nationale doit veiller à ce que l'économie ne souffre pas, en plus de la crise, de la surévaluation du franc. De plus, des mesures sont nécessaires pour renforcer le pouvoir d'achat. Il faut avant tout faire en sorte que les hausses massives des primes des caisses-maladie qui risquent d'avoir lieu l'an prochain soient compensées, pour les bas et moyens revenus, par un relèvement de la réduction de ces primes. Pour les familles avec enfants, la meilleure mesure est et reste d'augmenter les allocations familiales.

Étant donné la situation économique difficile dans laquelle nous nous trouvons et la nécessité d'agir avec détermination, l'USS propose au Conseil fédéral et au département fédéral de l'Économie de tenir une conférence sur la crise, lors de laquelle les principaux acteurs économiques devront débattre du contexte actuel et des mesures que l'on peut prendre. Outre les partenaires sociaux, les cantons et la Banque nationale font aussi partie de ces acteurs : la Banque nationale ne serait-ce que parce qu'une politique monétaire visant à soutenir l'emploi est redevenue d'une importance capitale, et les cantons, parce que, si l'on veut lancer un programme d'investissements efficace, eux aussi, et pas seulement la Confédération, doivent mettre la main à la pâte. Cela concerne également la mise en œuvre opérante des outils de l'assurance-chômage en faveur de l'emploi, de même que des interventions destinées à empêcher que, ces prochains mois, on ne procède trop hâtivement à des licenciements. Pour que les mesures décidées aient un réel impact sur les effets de la crise, il faut donc que tous les acteurs économiques importants agissent de concert, aux niveaux de la Confédération et des cantons.

Mais les employeurs ont une responsabilité toute particulière à assumer. Grâce à leur grande motivation et à leur engagement soutenu, les travailleurs et travailleuses de Suisse, très productifs, ont permis à la plupart des entreprises de l'industrie d'engranger ces dernières années des bénéfices importants. Dans l'ensemble, celles d'entre elles qui n'ont pas spéculé à outrance sur les marchés financiers disposent de réserves et de capitaux propres en conséquence. Aujourd'hui, en cette période difficile, il leur appartient de garder leur personnel. De fait, les travailleurs et travailleuses constitueront la base productive de la prochaine reprise.

\* \* \* \* \*